

Ordonnance du Roy, pour régler le rang entre les officiers des régimens des Fusiliers & Bombardiers, & ceux des compagnies de Canonniers, avec les officiers d'Artillerie. Du treizième décembre 1686.

Titre(s) : Ordonnance du Roy, pour régler le rang entre les officiers des régimens des Fusiliers & Bombardiers, & ceux des compagnies de Canonniers, avec les officiers d'Artillerie. Du treizième décembre 1686. [PARTIE de Livre]

Editeur, producteur : Metz : J. Antoine, 1686

Description matérielle : p. 21 à 23 ; in-8.

Sujet(s) : 17e siècle

France

artillerie

texte réglementaire